



# FICHE D'AIDE À LA PRESCRIPTION DE **COMPLÉMENTS NUTRITIONNELS ORaux**



# LES COMPLÉMENTS NUTRITIONNELS ORAUX, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les compléments nutritionnels oraux (CNO) sont des préparations **hyperénergétiques et/ou hyperprotéiques**.

Ils sont destinés à compléter l'alimentation en cas de dénutrition. Ils se présentent sous diverses formes : **boissons, crèmes, soupes, jus, biscuits**, etc., avec des goûts et des textures variés.

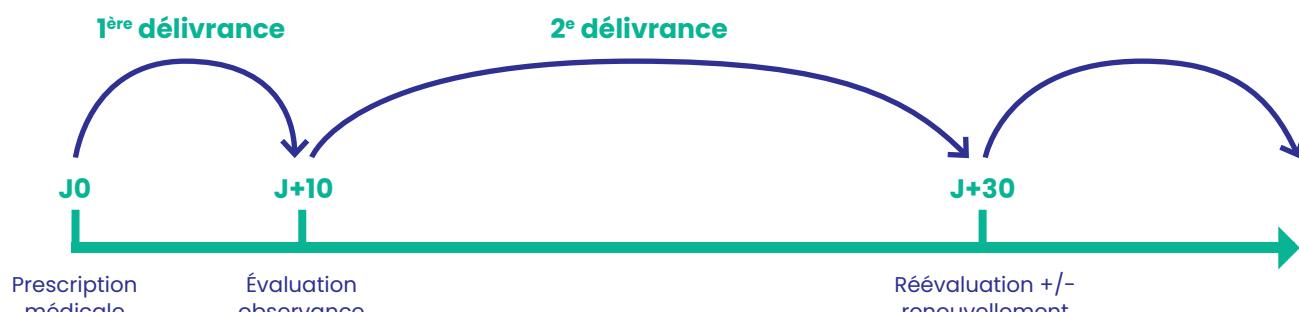
**LES CNO NE REMPLACENT PAS UN REPAS : ILS COMPLÈTENT L'ALIMENTATION.  
L'ALIMENTATION DOIT ÉGALEMENT ÊTRE ADAPTÉE POUR OPTIMISER LA DENSITÉ ÉNERGÉTIQUE  
ET PROTÉIQUE DES REPAS.**

## QUAND PRESCRIRE ?

Les CNO sont destinés aux personnes **dénutries**<sup>1</sup> en particulier dans les cas de **perte de poids, de maigreur** ou de **faiblesse musculaire** associés à une perte d'appétit ou d'**apports alimentaires insuffisants**, dans le cadre de pathologies aiguës ou chroniques, et lorsque les conseils diététiques sont insuffisants.

### MODALITÉS DE PRESCRIPTION

- Prescription **initiale pour 1 mois** (1<sup>ère</sup> délivrance par le pharmacien pour 10 jours),
- Renouvelable à 1 mois **et tous les 3 mois** après réévaluation de l'état nutritionnel



## QUI PRESCRIT ?

- Le **médecin**<sup>2</sup> prescrit les CNO pour qu'ils soient remboursés par l'Assurance Maladie.
- Le **diététicien** évalue les apports et les habitudes alimentaires et précise les apports protéino-énergétiques nécessaires pour atteindre les besoins nutritionnels. Le diététicien peut conseiller la prise de CNO, aider au choix du type de CNO et prodiguer les conseils afin de favoriser l'observance.
- Le **pharmacien** pourra adapter, selon l'observance, les formes et arômes dans la limite des apports en énergie et protéines prévus par la prescription.

**Cette bonne complémentarité est la garantie d'une prise en charge optimale.**

## COMMENT PRESCRIRE ?

Il est recommandé que le **médecin précise les apports souhaités en énergie (nombre de kcal) et en protéines sur l'ordonnance**, en lien avec l'évaluation nutritionnelle réalisée, idéalement par un diététicien.

Les échanges avec le patient permettent d'orienter la **forme** (boisson lactée, crème, jus, plat salé ou produit céréalier) et les **saveurs** qui semblent au mieux respecter ses goûts, pour améliorer l'observance.

1. Critères diagnostiques de la dénutrition chez les adultes et personnes âgées de 70 ans et plus, HAS 2019 et 2021.

2. Dans certaines conditions particulières, les diététiciens ou les infirmiers en pratiques avancées peuvent prescrire les CNO.

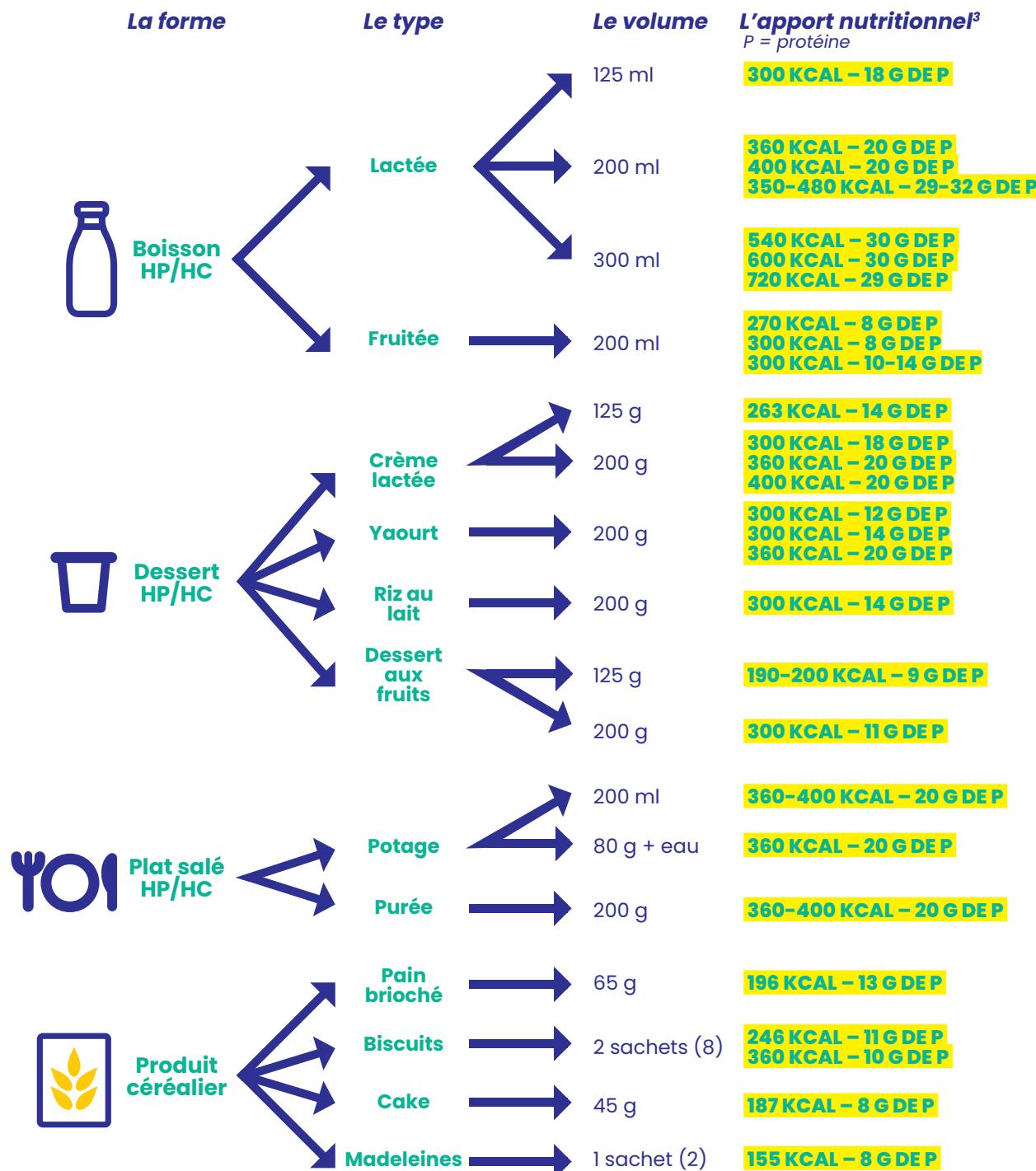
# QUE PRESCRIRE ?

**EN DEHORS D'INFORMATIONS PLUS PRÉCISES SUR LES APPORTS ET LES BESOINS NUTRITIONNELS, L'OBJECTIF RECOMMANDÉ EST D'ATTEINDRE AU MINIMUM 400 KCAL ET/OU 30 G DE PROTÉINES PAR JOUR. LES FORMULES LES PLUS CONCENTRÉES PERMETTRONT D'ATTEINDRE CET OBJECTIF AVEC 1-2 PRODUITS PAR JOUR.**

**Différentes gammes de CNO existent, les critères de choix reposent sur :**

- la **valeur nutritionnelle** (apport en protéines et kcalories),
- la **forme** (boissons, desserts ou gâteaux),
- le **goût** (salé ou sucré, lacté ou aux fruits)
- les **capacités de déglutition** (liquide ou épais)

## À PRÉCISER SUR L'ODONNANCE

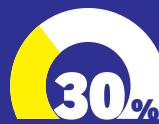


3. Donné à titre indicatif, certaines préparations peuvent varier modérément.

# DÉ NUTRI TION



**2 millions**  
de personnes  
en situation  
de dénutrition



30%  
des personnes  
hospitalisées



10%  
des enfants  
hospitalisés



10%  
des personnes  
à domicile de  
+ de 70 ans



40%  
des malades  
atteints de  
cancer

## POUR S'INFORMER



[WWW.LUTTECONTRE  
LADENUTRITION.FR](http://WWW.LUTTECONTRE<br/>LADENUTRITION.FR)



RECOMMANDATIONS  
HAS



RECOMMANDATIONS  
SFNCM